



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 16045

## Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur les personnels de la fonction publique. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de personnes travaillant sur le territoire français dans les différents corps de la fonction publique (d'Etat, territoriale, hospitalière...). Il souhaite que soit précisée, pour chaque fonction publique, la répartition de ces personnes par âges et par catégories d'emploi.

## Texte de la réponse

Au 31 décembre 1996, on comptait 2,2 millions d'agents de l'Etat (au sens strict : ministères), 1,5 million d'agents territoriaux et 844 000 agents hospitaliers, soit un effectif total de 4,5 millions. Cet ensemble ne comprend pas les effectifs des établissements publics nationaux (209 000 agents), ni ceux de l'enseignement privé sous contrat (146 000 enseignants), ni ceux de La Poste et France Télécom (453 600, fonctionnaires à plus de 85 %). La répartition par âge des agents de la fonction publique est présentée dans le tableau suivant : (Voir tableau dans J.O. correspondant) La répartition par catégorie hiérarchique fait l'objet du tableau ci-dessous : (Voir tableau dans J.O. correspondant)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Demange](#)

**Circonscription :** Moselle (9<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16045

**Rubrique :** Fonctionnaires et agents publics

**Ministère interrogé :** fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

**Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 juin 1998, page 3354

**Réponse publiée le :** 10 août 1998, page 4482